



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-38

**MANIFESTATION TROC PLANTES
PARKING ANCIENNE GARE DE GIVRY
Dimanche 09 avril 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la route,

CONSIDERANT la manifestation intitulée « TROC PLANTES » organisée par le réseau coopération entre aide et partage de Givry Solidarité citoyenneté, prévue le dimanche 9 avril 2017,

CONSIDERANT l'installation d'une structure sur le parking de l'ancienne gare,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter les accidents, de prendre toutes mesures utiles pour règlementer le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T E

ARTICLE 1 :

Le dimanche 09 avril 2017 de 07 H 00 à 19 H 00, le stationnement sera interdit à toute personne étrangère à l'organisation de la manifestation, sur le parking de l'ancienne Gare.

ARTICLE 2 : STRUCTURE :

Une structure de 48m² (6x8) sera installée sur le parking de l'ancienne gare, Celle-ci sera évacuée si un vent dépasse 80km/heure. Pour chaque montage, l'adaptation au sol de l'ouvrage (ancrage, calage, ...) sera réalisée en cohérence avec les caractéristiques du sol.

ARTICLE 3 :

La signalisation de stationnement sera mise en place par les services techniques municipaux et entretenue par le pétitionnaire.

Cet arrêté devra être affiché sur place pendant la durée de la manifestation.

ARTICLE 4 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le 05 avril 2017

Juliette Méténier – Dupont
Le Maire

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52
Gendarmerie : 03 85 94 91 46
Journal de S&L : jsl-redacchalon@lejsl.fr

MAIRIE :

Affichage panneau
DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr
ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr
Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr
Communication : comunication@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : CEP DE GSE-M. Debien : debien.gerard@orange.fr